

Ce bulletin est à destination de toute l'équipe enseignante, merci de le faire circuler.

Editorial

Point de vue **1-2**

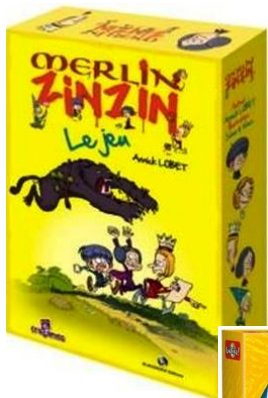
Pédagogie coop' **3**

Vie associative **4**

Quels objectifs pour la formation continue des enseignants ?

Si la formation initiale des professeurs des écoles est au cœur de nombreux débats depuis plusieurs années déjà, la question de la formation continue passe plus inaperçue. Pourtant au même titre que la première, elle se détériore progressivement...

Les plus jeunes d'entre nous n'ont jamais eu la chance de connaître les 3 semaines de stages continus où les conditions permettaient d'approfondir les réflexions et les échanges pour repartir en classe avec de nouveaux acquis. En effet, la formation continue ne doit-elle pas répondre à ces besoins : couper le rythme effréné de la classe pour analyser, questionner, partager, chercher à approfondir un sujet ou découvrir de nouvelles pratiques ?



En prêt
Jeux coopératifs

En accompagnement de ce bulletin, 5 fiches actions départementales vous sont présentées :

- **Théâ** : créer une saynète à partir des œuvres de Fabien Arca. Une expérience qui transforme un groupe classe.
- **Écrits Tournants** : à partir de la proposition d'un artiste, écrire un ouvrage par groupes de 2 ou 3 classes.
- **Écoles Fleuries** : projet d'apprentissage et d'éducation au développement durable
- **Jeu de piste littéraire** : découvrons l'album « Même les mangues ont des papiers » avec la participation d'Amnesty International.
- **Marché des connaissances** : apprentissage coopératif, formations des enseignants et des enfants sous la houlette d'Arthur JULLIEN

Suite éditorial page 1 :

En théorie, cette logique demeure mais comment la reconnaître quand la formation a lieu le soir après la classe sur 2h où chacun a déjà la tête à ses divers impératifs personnels ? Sur ces dernières années nous sommes passés progressivement des stages choisis volontairement aux stages d'une journée imposés. Des animations pédagogiques choisies parmi différentes thématiques à 9h de mathématiques et 9h de français. Retour aux fondamentaux pour les adultes aussi ! Cohérence de la ligne ministérielle... (voir édito de juin 2019)

Quels sentiments tout cela laisse-t-il sur le terrain ?

Une impression de surcharge et de perte de temps domine. On le fait parce que l'on doit le faire..pas par envie ni par intérêt pédagogique et formateur.

Des regrets aussi... Les temps de travail en équipe sur l'école pour approfondir une problématique spécifique, mettre en œuvre un projet qui engage tout le monde, doivent se faire en plus des heures obligatoires. Les plus courageux, les plus volontaires le font, se démènent mais s'épuisent.

Des questions surtout... L'école de la confiance ne s'applique-t-elle pas aux enseignants ? Doit-elle passer par le « formatage » des parcours professionnels ? Laissera-t-elle une place aux autres savoirs que le français et les mathématiques ? Comment montrer aux nouveaux enseignants que notre formation professionnelle doit aussi nous emmener sur le terrain culturel ou artistique ?

Laure LOPEZ

Stage départemental OCCE « Les langages comme outil de coopération »

L'AD OCCE du Gers a demandé l'inscription de ce stage au Plan Fédéral de Formation. Il se déroulera du 10 au 12 février 2020 à Auch. Ses objectifs :

- Faire parler tous les enfants.
- Développer l'entraide entre pairs pour améliorer le langage.
- Découvrir l'écriture coopérative.
- Utiliser le langage du corps pour communiquer.
- Echanger avec d'autres enseignant.es sur toutes ces problématiques.

Les contenus plus précis seront construits avec tou.tes les enseignant.es qui sont motivé.es par la question. Sont envisagés les contenus suivants :

- Pratique et analyse de situations langagières (Quoi de neuf, DVPD, Conseil, revue de presse...).
- Echange de pratiques et construction de grilles (des attendus, d'autoévaluation, d'évaluation par les pairs).
- Echanges de pratiques sur la mise en œuvre d'écrits coopératifs.
- Pratique et analyse d'ateliers d'expression corporelle.
- Observation et analyse de postures professionnelles.

Si vous êtes intéressé.es, signalez-vous vite auprès de l'OCCE, car les inscriptions sont limitées.

Assemblées générales nationales (25 et 26 janvier 2019 à Dourdan et 22, 23 et 24 mai 2019 à Lille)

L'année fédérale a été riche cette année en temps statutaires et pédagogiques.

La première assemblée générale à Dourdan était d'ordre statutaire. Elle a permis de faire le point sur la santé de notre association et de faire des choix pour son avenir.

La seconde à Lille était d'ordre ordinaire. A partir des choix opérés en janvier, des décisions ont été prises notamment sur le plan financier. Malgré un bureau national démissionnaire, les candidats ont été nombreux cette année à vouloir participer à la vie fédérale, preuve que notre association est vivante... à l'image du nouveau logo de l'OCCE tout en dynamisme et en couleurs (il sera officiellement dévoilé en septembre).

La nouvelle CPO est en écriture. Il a été demandé à chaque département de participer à sa conception, afin qu'elle soit au plus près de nos réalités sur le terrain. Elle devrait débiter cette année pour une durée de trois ans. C'est la CPO qui détermine le montant de la subvention ministérielle. Lors de cette même AG a été évoqué les diverses aides fédérales aux départements. Face à une diminution des subventions et une augmentation générale des charges, la Fédération redoute de ne plus pouvoir accorder l'ensemble des aides actuelles (animateur, secrétaire, aide financement CAC, aide ponctuelle...). S'il existe une solidarité entre les écoles, les AD peuvent le faire sur le plan des ressources (humaines et financières). Une réflexion est en-cours sur une cotisation « plus juste », plus sociale en fonction de la réalité des territoires.

Un point a été fait sur le réseau REMI (Réseau d'Education aux Médias et à l'Information). Il a été constitué cette année à destination des animateurs, enseignants, élèves. Un stage d'acculturation a eu lieu pour bien comprendre les contenus et les enjeux.

Un vade-mecum du mandataire va être finalisé. Ce document est un vrai besoin partagé par rapport aux relations juridiques et aux responsabilités (comité juridique-asso).

Un congrès pédagogique a précédé la deuxième assemblée générale du 20 au 22 mai à Lille. Après l'université d'automne, une analyse de pratiques a été menée sur l'ensemble du territoire. Le but est d'observer ce qui se passe dans une classe, puis d'analyser comment les élèves arrivent à la coopération et les postures de l'enseignant qui engagerait cette pratique. Chaque situation a été étudiée par le groupe initiateur aidé d'un enseignant chercheur.

Ce congrès avait donc pour thème : « Les apprentissages en coopération : une didactique est-elle possible ? ». L'ensemble des travaux était présenté sous divers ateliers, eux-mêmes classés par domaine.

L'étude va se poursuivre encore pendant un an afin de créer un conservatoire de pratiques coopératives.

Trousse à Projets pour les coopératives scolaires du Gers :

§ Notre site internet vous donne(ra) toutes les informations utiles.

§ Une fiche Trousse à Projets nationale est jointe à ce bulletin.

§ Courant septembre une lettre hebdo vous donnera les derniers renseignements pour déposer un projet.

Sites internet : http://www.occe32.net/pages_adminis/trousseAprojets.html et www.trousseaprojets.fr



Pour tous les projets proposés, vous trouverez des informations complémentaires sur notre site internet, ainsi que des exemples de réalisations, mais aussi des témoignages d'enseignant.e.s et d'élèves.

Inscriptions aux projets

Le plus simple, pour vous et pour nous, est l'inscription en ligne. Cela nous permet une gestion plus rapide et plus efficace. En outre, elle vous permet de connaître toutes les classes inscrites au même projet que vous, avec leurs coordonnées pour pouvoir établir une correspondance éventuelle. Vous pouvez également par un simple clic envoyer un message à l'ensemble des classes.

L'inscription à plusieurs projets se fait en une fois. Vous recevez immédiatement un message électronique qui vous confirme l'inscription avec un numéro qui vous est attribué automatiquement ; il vous permet de modifier votre fiche à n'importe quel moment (ajout d'un projet, changement d'adresse électronique...).

Prêt de documents

Depuis plusieurs années, nous achetons pour nos projets, nos animations, notre réflexion un certain nombre d'ouvrages. Nous recevons, bien sûr, la revue Animation & Education en version papier, nous sommes abonnés au Nouvel Éducateur et aux Cahiers Pédagogiques.



L'OCCE du Gers vous propose un nouveau service.

Nous vous proposons d'emprunter ces documents. Leur inventaire a été fait sur notre site internet : <http://www.occe32.net/revuesPeda/index.htm?Submit2=Documentation> mais aussi en cliquant sur le bouton [Documentation](#) de notre page d'accueil.

Si vous voulez emprunter, vous pouvez réserver les documents en cliquant sur l'onglet | Emprunt (Réservation) | de la page ci-dessus.

Pour que vous puissiez récupérer ces documents, une permanence sera effective tous les mercredis de 14 à 16 h. Une administratrice ou un administrateur sera là pour valider votre emprunt. Vous pourrez, également, prendre d'autres documents s'ils n'ont pas été réservés.

Cette récupération peut se faire aussi par l'intermédiaire d'un membre du CA

Et n'oubliez pas, chaque semaine, ou presque, lisez La lettre d'INFO COOP 32 hebdo qui vous communique les dernières nouvelles. Elles sont répertoriées sur notre site : http://www.occe32.net/infosrapides/page_infosraps.htm

Pour la recevoir personnellement, il vous suffit de nous communiquer votre adresse électronique.